



# CRITÈRES DE LABELLISATION DU RÉSEAU E2C FRANCE

AVRIL 2023

## CRITÈRES DE LABELLISATION

<b>1A.</b> Le candidat adhère à la mission et à la vision portées par l'E2C.....	page 3
<b>1B.</b> L'activité du candidat répond à un besoin de territoire et bénéficie d'un ancrage territorial fort.....	page 4
<b>1C.</b> Le candidat respecte les exigences du Référentiel National Qualité.....	page 5
<b>1D.</b> L'organisation du candidat permet de réaliser l'activité E2C.....	page 9
<b>2A.</b> Le candidat met en oeuvre une dynamique partenariale répondant aux besoins de l'activité .....	page 11
<b>2B.</b> Le candidat met en oeuvre un parcours stagiaire répondant aux besoins des parties prenantes .....	page 12
<b>2C.</b> Le candidat participe à la vie du Réseau E2C France.....	page 13
<b>3.</b> Le candidat maîtrise les expérimentations qu'il mène .....	page 14

## 1A - LE CANDIDAT ADHÈRE À LA MISSION ET À LA VISION PORTÉES PAR L'E2C

N°	Critères	Constat	Commentaires
1A-1	L'E2C bénéficie de soutiens institutionnels et de partenaires issus du monde économique.		
1A-2	L'E2C s'adresse aux publics les plus éloignés de l'emploi.		
1A-3	L'E2C s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les autres dispositifs existants sur le territoire.		
1A-4	Les parcours proposés permettent aux stagiaires de développer les compétences nécessaires à leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable.		
1A-5	L'alternance en entreprise permet au stagiaire d'accéder à un premier métier choisi. L'alternance en entreprise lui permet de découvrir la réalité de l'emploi envisagé.		
1A-6	L'E2C a identifié les partenaires permettant de réaliser son activité. Les principaux participent à son instance de gouvernance.		
1A-7	L'E2C est identifiée par les entreprises comme un vivier permettant de recruter les premiers niveaux de qualification.		

**1B - L'ACTIVITÉ DU CANDIDAT RÉPOND À UN BESOIN DE TERRITOIRE  
ET BÉNÉFICIE D'UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT**

N°	Critères	Constat	Commentaires
1B-1	L'E2C dispose d'une convention avec le Conseil Régional. Les stagiaires bénéficient d'une rémunération au titre de stagiaire de la formation professionnelle.		
1B-2	L'E2C a identifié les partenaires et les dispositifs permettant d'orienter ou de prescrire des candidats éligibles à un parcours.		
1B-3	L'E2C a défini une stratégie d'identification et de fidélisation des partenaires avec les acteurs du monde économique en lien avec ses objectifs et les besoins du public.		
1B-4	L'E2C s'appuie sur les réseaux des partenaires du monde de l'entreprise, les consulaires ou les organisations professionnelles pour mener ses projets ou accéder à des services.		
1B-5	L'E2C a identifié les partenaires de l'orientation, de la formation et de l'insertion.		
1B-6	L'E2C a identifié les partenaires en lien avec les principales problématiques périphériques des stagiaires.		

## 1C - LE CANDIDAT RESPECTE LES EXIGENCES DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ

N°	Critères	Constat	Commentaires
1C-1	<i>Lorsque l'E2C est multisites, un système qualité unique et central lui permet de garantir la conformité aux exigences de chacun des sites.</i>		
1C-2	L'E2C communique sur ses démarches, le cursus proposé, les prérequis, les objectifs, la durée prévisionnelle, les modalités et délais d'accès à la formation, les méthodes mobilisées, les modalités d'évaluation, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, la rémunération, les contacts utiles, la liste des formateurs et le règlement intérieur.		
1C-3	L'E2C rend public ses résultats et les diffuse aux parties prenantes. Les résultats valorisés sont adaptés à la nature de la prestation et au public.		
1C-4	<i>Lorsque l'E2C met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, elle informe sur les taux d'obtention des certifications préparées, les possibilités de valider un/ ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés.</i>		
1C-5	L'E2C est en capacité de mobiliser les partenaires pour co-construire le parcours et favoriser l'accueil en entreprise.		
1C-6	Un plan individuel de formation est proposé à chaque stagiaire. Il s'appuie notamment sur les résultats des positionnements et sur le projet professionnel. Il fixe les objectifs opérationnels de la formation et évolue avec les besoins du stagiaire.		
1C-7	Les outils pédagogiques, les supports et les modalités de formation sont adaptés aux besoins du public. Les ressources pédagogiques sont mises à disposition du public et permettent leur appropriation.		
1C-8	<i>Lorsque l'E2C met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure de l'adéquation du ou des contenus de la prestation aux exigences de la certification visée.</i>		

N°	Critères	Constat	Commentaires
1C-9	L'E2C a défini et a mis en place un processus de positionnement permettant de diagnostiquer les besoins de formation et d'accompagnement à l'entrée.		
1C-10	L'organisation pédagogique favorise l'individualisation de l'accompagnement et de suivi du public, notamment dans l'acquisition des compétences.		
1C-11	L'E2C évalue l'atteinte par les stagiaires des objectifs de la prestation.		
1C-12	L'E2C a défini un parcours pédagogique et des méthodes qui permettent de prévenir les ruptures de parcours.		
1C-13	L'E2C propose des projets ou des activités en lien avec les problématiques identifiées du public cible.		
1C-14	Les expériences en entreprise font l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Les retours permettent d'adapter les contenus et les objectifs pédagogiques.		
1C-15	Le stagiaire réalise des stages adaptés à ses besoins et à son projet professionnel. Les missions, objectifs et compétences mobilisées lors des périodes en entreprises sont clairement définis.		
1C-16	Le stagiaire est informé de ses droits et devoirs en entreprise, ainsi que des règles en matière de santé et sécurité en milieu professionnel.		
1C-17	<i>Lorsque l'E2C met en œuvre des formations conduisant à une certification professionnelle, elle s'assure que les conditions de présentation des stagiaires à la certification respectent les exigences formelles de l'autorité de certification.</i>		
1C-18	Les moyens mis à disposition permettent d'accompagner le public dans des conditions satisfaisantes ( <i>locaux dédiés, matériel informatique, éventuels plateaux techniques...</i> ).		

N°	Critères	Constat	Commentaires
1C-19	L'E2C mobilise et coordonne les différents intervenants internes et externes ( <i>pédagogiques, administratifs, partenariaux...</i> ) afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.		
1C-20	Les sous-traitants pédagogiques sont sensibilisés au système pédagogique de l'E2C et respectent les exigences applicables du Référentiel National Qualité.		
1C-21	L'E2C détermine, mobilise et évalue les compétences des personnels dédiés et intervenants externes. Celles-ci sont adaptées aux prestations proposées.		
1C-22	Le plan de développement des compétences de l'E2C permet d'accompagner les évolutions du dispositif et assure le maintien des compétences adaptées aux prestations.		
1C-23	Un système de veille légale et réglementaire permet d'assurer le maintien de la conformité de l'E2C aux exigences.		
1C-24	L'E2C réalise une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention et sur son bassin d'emploi. Elle en tire des axes d'évolution et adapte ses pratiques en conséquence.		
1C-25	Un système de veille pédagogique permet d'améliorer les pratiques de l'E2C.		
1C-26	L'E2C dispose de moyens pour accueillir les publics en situation de handicap. Elle peut accompagner le stagiaire vers une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé avec les partenaires compétents.		
1C-27	Des démarches de découverte du milieu local sont proposées au public ( <i>visites d'entreprises et d'organismes de formation, conférences sur les métiers, rencontres avec des salariés</i> ). Les opportunités de débouchés sont présentées ( <i>insertion professionnelle, poursuite d'études...</i> ).		

N°	Critères	Constat	Commentaires
1C-28	Un système de recueil des appréciations des parties prenantes ( <i>financeurs, entreprises, bénéficiaires, équipe...</i> ) a été mis en place.		
1C-29	L'E2C a mis en place un système permettant de suivre les dysfonctionnements et les réponses apportées aux problématiques rencontrées par les parties prenantes.		
1C-30	L'E2C respecte les obligations relatives à l'usage des marques liées à la certification Qualiopi.		



## 1D - L'ORGANISATION DU CANDIDAT PERMET DE RÉALISER L'ACTIVITÉ E2C

N°	Critères	Constat	Commentaires
1D-1	L'activité E2C est clairement identifiée par l'organisme gestionnaire ( <i>comptabilité certifiée, analytique le cas échéant, mentions spécifiques dans le rapport d'activité</i> ).		
1D-2	L'E2C a mis en place des moyens de communication interne favorisant notamment la transversalité et l'appropriation des objectifs.		
1D-3	<i>Lorsque l'E2C fait appel au bénévolat ou au mécénat de compétences, elle formalise un cadre d'intervention.</i>		
1D-4	L'E2C a organisé un système d'intégration et de sorties permanentes.		
1D-5	L'E2C a défini une méthodologie d'individualisation des parcours sur la base des besoins du stagiaire et de ses objectifs.		
1D-6	L'E2C a défini une méthodologie de création et de validation des supports proposés aux stagiaires.		
1D-7	Le processus pédagogique favorise les mises en situation et l'apprentissage par l'activité. Il intègre l'analyse de l'expérience et de l'activité pour évaluer les compétences.		
1D-8	L'E2C a défini un processus d'évaluation et de validation des compétences intégrant l'auto-évaluation. Il permet de positionner le stagiaire sur les paliers d'autonomie liés aux compétences.		
1D-9	L'E2C a mis en place les dispositions nécessaires à l'identification des problématiques des stagiaires.		
1D-10	L'E2C a défini une méthodologie de preuve permettant de garantir les compétences acquises et la qualité des sorties.		

N°	Critères	Constat	Commentaires
1D-11	L'E2C a défini une méthodologie de validation de l'Attestation de Compétences Acquisées permettant de garantir son exactitude.		
1D-12	L'E2C propose un accompagnement post-parcours d'une durée minimale de 12 mois après la sortie pour les stagiaires ayant signé un contrat d'engagement. Ce suivi est obligatoirement réalisé à 3, 6, 9 et 12 mois.		
1D-13	L'E2C a défini une méthodologie de conservation des archives et de la documentation conformes aux exigences conventionnelles et réglementaires.		

**2A - LE CANDIDAT MET EN ŒUVRE UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE  
RÉPONDANT AUX BESOINS DE L'ACTIVITÉ**

N°	Critères	Constat	Commentaires
2A-1	L'E2C met en œuvre les moyens de répondre aux exigences des partenaires financeurs.		
2A-2	L'E2C implique les partenaires issus du monde économique à différents niveaux de fonctionnement ( <i>financements, projets, activités...</i> ).		
2A-3	La Mission Locale est partie prenante du processus de recrutement des stagiaires. La complémentarité des offres de service permet de renforcer l'accompagnement des stagiaires ou de réorienter ceux qui ne seraient pas éligibles à un parcours.		
2A-4	L'E2C a identifié les principaux métiers en tension de son territoire et met en place les moyens d'y répondre.		
2A-5	L'E2C connaît et peut présenter les différents dispositifs et types de contrats favorisant l'insertion de son public.		
2A-6	L'E2C collabore avec les acteurs permettant d'accompagner le stagiaire dans le règlement de ses problématiques périphériques.		

**2B - LE CANDIDAT MET EN ŒUVRE UN PARCOURS STAGIAIRE  
RÉPONDANT AUX BESOINS DES PARTIES PRENANTES**

N°	Critères	Constat	Commentaires
2B-1	Le stagiaire signe le Règlement Intérieur de l'E2C dès le premier jour.		
2B-2	Au cours de sa période d'intégration, le stagiaire réalise son processus de positionnement, notamment sur la base des compétences du référentiel APC.		
2B-3	Au terme de sa période d'intégration, le stagiaire prend connaissance de son plan individuel de formation et signe son contrat d'engagement.		
2B-4	Le plan individuel de formation recense les compétences du référentiel du Réseau E2C France nécessaires au projet du stagiaire.		
2B-5	Tout au long du parcours, le stagiaire construit et alimente un portefeuille de compétences.		
2B-6	Le stagiaire est accompagné dans la définition de son projet professionnel.		
2B-7	Le rythme d'alternance est adapté aux besoins du stagiaire.		
2B-8	Le stage en entreprise permet d'identifier les compétences techniques, de confirmer le projet professionnel et d'identifier les besoins en formation complémentaires. Les objectifs sont recensés dans la convention de stage.		
2B-9	L'E2C identifie les problématiques périphériques du stagiaire et l'accompagne dans le règlement de celles-ci.		
2B-10	L'E2C délivre l'Attestation de Compétences Acquises dès la sortie du stagiaire.		
2B-11	L'accompagnement post-parcours est un outil d'accompagnement lorsque le stagiaire en exprime le besoin.		

## 2C - LE CANDIDAT PARTICIPE À LA VIE DU RÉSEAU E2C FRANCE

N°	Critères	Constat	Commentaires
2C-1	<i>Lorsque l'E2C est dans son cycle initial de labellisation, elle a suivi le processus d'accompagnement à son développement.</i>		
2C-2	L'E2C assure un minimum de 50 entrants par an.		
2C-3	L'E2C centralise les informations relatives à son activité dans un système d'informations reconnu par le Réseau E2C France.		
2C-4	L'E2C a mis en place une méthode permettant de garantir l'exactitude des données transmises au Réseau (statistiques stagiaires, données financières).		
2C-5	S'il est inférieur à la moyenne Réseau, le taux de situations positives de l'E2C ne doit pas présenter un écart supérieur à 20 points. Les écarts sur les autres indicateurs sont justifiés.		
2C-6	L'E2C répond aux sollicitations du Réseau E2C France et participe à des activités liées à la vie du Réseau E2C France.		

### 3 - LE CANDIDAT MAÎTRISE LES EXPÉRIMENTATIONS QU'IL MÈNE

N°	Critères	Constat	Commentaires
3-1	L'E2C informe le Réseau de ses projets d'expérimentations et en partage les conclusions.		
3-2	L'expérimentation s'inscrit dans la mission et participe à la vision de l'E2C.		
3-3	L'expérimentation est documentée ( <i>paramètres, cibles et résultats</i> ). Il est possible de transférer les conclusions aux autres membres du Réseau.		
3-4	Les expérimentations ne représentent pas plus de 40% de l'activité globale de l'E2C.		





## RÉSEAU E2C FRANCE

32, RUE BENJAMIN FRANKLIN / CS10175 51009 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél. : 03 26 69 69 70 / [contact@reseau-e2c.fr](mailto:contact@reseau-e2c.fr) / [www.reseau-e2c.fr](http://www.reseau-e2c.fr)  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – n° siret : 478 692 924 00010 – code ape : 9499 z